Docusign Envelope ID: 17ADFB64-E760-4CF5-932A-F927D7BD06B6

GROUPE TAMARA
Société par actions simplifiée au capital social de 20.000 euros
Siège social : 2, rue Jules Lefebvre – 75009 Paris
RCS Paris 850 519 653
(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES CONSTATEES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 19 DECEMBRE 2025

[…]

PREMIERE DECISION
([…])

Les Associés, statuant à l'unanimité,

connaissance prise du rapport du Président,

et après avoir pris acte de la libération du capital social de la Société,

décident d'augmenter le capital social de la Société, sans suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant nominal global de 20.000 euros pour le porter de 20.000 euros à 40.000 euros, par la création et l'émission de 200.000 actions ordinaires nouvelles de la Société d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune (l'« **Augmentation de Capital** »),

[…]

décident que les actions ordinaires émises dans le cadre de la présente décision seront soumises à toutes les stipulations statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de réalisation définitive de l'Augmentation de Capital,

rappellent qu'en application des dispositions de l'article L.225-132 du Code de commerce, la souscription aux 200.000 actions nouvelles sera réservée par préférence aux associés,

décident que les titulaires de droits de souscription pourront renoncer à titre individuel à leur droit de souscription dans les conditions prévues par les dispositions des articles L.225-132 alinéa 4 et R 225-122 alinéa 2 du Code de commerce et les statuts de la Société,

[…]

donnent tous pouvoirs au Président pour :

- recueillir les souscriptions aux actions nouvelles et les versements y afférents ;
- procéder à la clôture anticipée de la souscription des actions nouvelles ou proroger sa date, le cas échéant ;
- obtenir le(s) certificat(s) attestant la libération et la réalisation de l'Augmentation de Capital ;
- procéder au retrait des fonds après l'Augmentation de Capital ;
- procéder aux formalités consécutives à l'Augmentation de Capital et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- accomplir, directement ou par mandataire, tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive l'Augmentation de Capital décidée conformément aux termes de la présente décision ; et
- d'une manière générale, prendre toute mesure et effectuer toute formalité utile à la présente émission.

Docusign Envelope ID: 17ADFB64-E760-4CF5-932A-F927D7BD06B6

DEUXIEME DECISION

(Constatation de la démission du Président de la Société)

Les Associés, statuant à l'unanimité,

connaissance prise de la lettre de démission de Madame Andreia Barroca de son mandat de Président de la Société,

constatent la démission de Madame Andreia Barroca de son mandat de Président de la Société à compter de ce jour,

décident de dispenser Madame Andreia Barroca de l'exécution du préavis de trois (3) mois prévu par l'article 13 des statuts de la Société,

[…]

donnent Madame Andreia Barroca au titre de son mandat de Président, quitus entier et sans réserve de sa gestion et la remercient pour l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DECISION

(Nomination du Directeur Général actuel de la Société en qualité de nouveau Président de la Société ; constatation corrélative de la démission du Directeur Général de la Société)

Les Associés, statuant à l'unanimité,

décident de nommer, à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée, en qualité de Président de la Société :

- **Monsieur Eric Barroca**, […]

qui a d'ores et déjà manifesté son acceptation dans l'éventualité où ces fonctions lui seraient confiées et a déclaré ne faire l'objet d'aucune mesure ou interdiction l'empêchant d'exercer les fonctions de Président de la Société,

prennent acte que Monsieur Eric Barroca, en qualité de Président de la Société, exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, et notamment de l'article 13 « Présidence de la Société » des statuts de la Société,

[…]

constatent en conséquence la démission de Monsieur Eric Barroca de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour et lui **donnent**, quitus entier et sans réserve de sa gestion pour la période du 1er janvier à ce jour,

[…]

Docusign Envelope ID: 17ADFB64-E760-4CF5-932A-F927D7BD06B6

QUATRIEME DECISION

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

Les Associés, statuant à l'unanimité,

confèrent tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à la décision adoptée aux termes des présentes.

* * *

Certifié conforme

Le présent acte est signé électroniquement, par le biais du service www.docusign.com, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil, le soussigné déclarant reconnaître à cette signature électronique la même valeur qu'une mention et signature manuscrites, constituant une preuve valable et conférer date certaine à celle attribuée à la signature du présent acte.

Signed by:
FA67EAE3141E4DE...

_____

Le Président
Monsieur Eric Barroca